
[La Banque interaméricaine de développement, les forêts et les plantations](#)

-

La Banque interaméricaine de développement (BID) n'a pas de politique spécifique ni de stratégie sectorielle sur les forêts, car elle allègue que les forêts sont comprises dans d'autres politiques et documents stratégiques, comme ceux qui concernent la réduction de la pauvreté, l'économie rurale, l'agriculture, les ressources hydriques, les ressources côtières et l'énergie. D'autre part, la version actuellement à l'étude d'une 'Politique sur l'environnement et sur l'application de mesures de sauvegarde' de la BID touche aussi à la protection des habitats naturels.

En juin 2005, la BID a publié un indice d'attrait de l'investissement forestier (IAIF) qui classe les pays suivant leur adéquation à l'investissement dans le secteur forestier, à partir de 80 indicateurs qui comprennent les mesures économiques nationales, le risque politique, la législation nationale et l'autorité de la loi. En utilisant des données de 2002, l'indice identifie le Brésil, le Chili, l'Argentine, l'Uruguay et le Costa Rica comme les pays qui offrent le meilleur « climat d'affaires pour l'investissement » dans le secteur forestier. En revanche, Haïti, l'Équateur, le Guatemala, le Belize et le Paraguay sont considérés comme les pays les plus risqués pour les affaires forestières.

Avant d'établir l'indice, la BID a commandité, entre 1999 et 2002, trois études sur ses activités dans le domaine des forêts et dans le secteur forestier. Le rapport le plus récent, « Le financement forestier en Amérique latine : le rôle de la Banque interaméricaine de développement » présente des recommandations sur les prêts de la BID en matière de forêts et sur son soutien au développement institutionnel et politique.

Ce rapport affirme que le potentiel de financement pour le secteur forestier en Amérique latine et aux Caraïbes est estimé à 6,8 milliards USD par an pendant les dix prochaines années, plus de deux tiers de ce potentiel correspondant aux plantations industrielles. De toute évidence, cela veut dire que les pays qui offrent le meilleur « climat d'affaires » pour la foresterie seront les plus touchés par les monocultures industrielles d'arbres financées par la BID, lesquelles ont déjà montré qu'elles ont des effets négatifs sur l'environnement et sur la société dans les cinq pays mentionnés.

L'investissement de la BID dans le secteur forestier a chuté, dans les années 1990, de 100 millions de dollars à un montant allant de 20 à 40 millions USD. Néanmoins, le rapport encourage la BID à accroître le financement du secteur forestier pour profiter des « opportunités d'investissement » dans ce que les auteurs appellent « gestion durable des forêts ».

Le rapport passe en revue une grande variété de sources et de moyens de financement qui pourraient rendre plus réalisables les investissements dans la gestion privée des forêts. Il dit ensuite que les prêts de la BID au secteur public continueront d'être importants pour favoriser la foresterie environnementale et sociale, et qu'ils peuvent également servir à créer des conditions favorables à la foresterie industrielle.

La BID entend également promouvoir l'utilisation de « moyens de développement du marché tels que les compensations des émissions de carbone, le paiement de droits pour l'utilisation de l'eau et

les capitaux de risque », pour encourager « les activités de gestion durable des forêts ». Ces activités comprendraient la gestion « durable » des plantations, ce qui, d'après le rapport, implique « d'adhérer de façon stricte aux précautions environnementales et d'accorder l'importance requise à la protection des droits des populations autochtones, parmi d'autres questions d'ordre social ». Le Brésil, le Chili et l'Uruguay sont mentionnés comme exemples réussis de foresterie de plantation en Amérique latine.

Quoi qu'en dise le rapport, le fait est que les plantations ne peuvent être, dans aucun des pays mentionnés, définies comme « réussies » du point de vue social et environnemental. À moins, bien sûr, de considérer comme des « succès » la perte de moyens de subsistance, les violations des droits de l'homme, la dépossession des peuples autochtones et des communautés forestières, la concentration de terres par les entreprises, l'épuisement de l'eau et du sol et la perte de diversité biologique. Les prêts de la BID au secteur de plantation ne feraient qu'exacerber ces impacts négatifs.

Plusieurs documents de la BID concernant la stratégie et la politique de la banque traitent des forêts de diverses manières, sans pourtant réussir à constituer une véritable stratégie forestière. La stratégie pour l'environnement reconnaît que les forêts sont « fragiles et la plupart du temps dégradées », mais ne propose pas de mesures spécifiques pour arrêter le déboisement. La stratégie pour la réduction de la pauvreté rurale dit qu'un des facteurs principaux des nouvelles stratégies rurales est de « rompre le cercle vicieux du déboisement, de la dégradation de l'eau et du sol et de l'augmentation de la pauvreté en milieu rural ». La mise en oeuvre de cette stratégie devrait pousser la banque à arrêter de financer les plantations industrielles, puisqu'elles provoquent les effets mentionnés ; or il est évident que ce n'est pas le cas.

La stratégie pour le développement agricole inclut dans ce secteur la production forestière, et dit que les nouveaux accords commerciaux offrent de nouvelles opportunités pour augmenter le commerce des produits forestiers. Cette stratégie recommande la gestion durable des produits forestiers, l'utilisation durable des ressources naturelles et les pratiques de reboisement dans les bassins versants élevés. La question est de savoir quelles sont ces « pratiques de reboisement ». Consistent-elles à établir des plantations industrielles ou à replanter les diverses espèces indigènes ?

La politique de la BID sur l'environnement tient en une page et demie et n'a pas changé depuis 1979. Cette année, la banque a finalement entrepris de la réviser. L'initiative fait suite à la décision de la BID de financer le projet de gazoduc de Camisea, au Pérou, qui a soulevé une forte controverse. Dans ce projet, le gaz naturel est extrait de gisements situés dans une des régions les plus diverses, du point de vue biologique et culturel, de la forêt tropicale amazonienne ; il est transporté à travers les Andes jusqu'à la côte, où il est traité et exporté depuis les installations de la baie de Paracas, située dans une zone adjacente à un site Ramsar.

La zone de concession de Camisea en Amazonie et l'usine de fractionnement de gaz sur la côte ont été les aspects les plus controversés du projet. Soixante-quatorze pour cent de la concession se retrouvent dans le territoire de Nahua-Kugapakori, qui est une réserve destinée aux populations autochtones isolées, dont certaines évitent tout contact avec les gens de l'extérieur. L'usine de fractionnement de la baie de Paracas menace directement la seule aire protégée marine du Pérou. Les débats soulevés à propos de la construction dans ces régions semblent avoir poussé la BID à réviser sa politique sur l'environnement et à élaborer en outre une politique sur les peuples autochtones... mais non à réexaminer ses prêts pour le projet de Camisea. Le processus de consultation de ces politiques s'est terminé, mais aucune des deux n'a encore été approuvée.

La version préliminaire de la nouvelle politique sur l'environnement et le respect des mesures de sauvegarde comporte une directive pour la protection des « aires de conservation critiques » qui est à grands traits semblable à la politique de la Banque mondiale pour la protection des habitats naturels critiques. Pourtant, la version de la BID est nettement plus faible que celle de la Banque, et vise la protection d'un nombre inférieur de régions. Au cours des consultations au sujet de cette politique, les ONG ont exhorté la BID à rendre plus ferme l'énoncé de la directive en question, mais on ignore comment la banque va intégrer cette contribution à la version finale.

En général, la BID semble considérer la promotion des « affaires de base forestière » comme condition préalable à la gestion durable des ressources forestières, et encourage donc les plantations et d'autres investissements dans ce secteur pour favoriser la « durabilité ». Malheureusement, ce que la BID appelle durabilité ne coïncide pas forcément avec notre définition du mot.

Elizabeth Bast, Friends of the Earth - U.S.A., adresse électronique : ebast@foe.org, www.foe.org.